

La formation professionnelle en secteur informel

La formation professionnelle en secteur informel – ou comment dynamiser l'économie des pays en développement ? Les conclusions d'une enquête terrain dans sept pays africains, Walther R., Notes et documents n° 33, AFD, juin 2007, 227 pages.

Cette étude a été présentée lors de la Conférence du GEFOP « La formation professionnelle au cœur des politiques de développement », le 12 novembre 2007 à Paris.

Le constat de l'importance croissante du secteur informel, « réalité incontestée » pour l'OIT qui souligne en 2002 « son ampleur et sa complexité grandissantes dans la vie économique, sociale et politique des pays en développement et d'Afrique en particulier », a poussé l'AFD à lancer une recherche sur la formation en secteur informel sous la forme d'enquêtes de terrain dans plusieurs pays d'Afrique. L'analyse comparative de l'ensemble des rapports pays a donné lieu à une étude transversale sur les conditions et les modalités d'investissement en formation dans le secteur informel en Afrique. Cette étude souligne successivement le rôle primordial du secteur informel dans les économies africaines, le rôle incontournable qu'il occupe comme lieu d'insertion des jeunes dans le marché du travail et de professionnalisation des adultes et, enfin, la place croissante qu'il acquiert comme lieu de création d'activités. Il met en évidence, en guise de conclusion, la fonction stratégique de la formation professionnelle comme moyen de faire passer l'économie de la petite activité d'une logique de survie à une logique de développement.

QUELS PAYS COUVRE L'ÉTUDE ?

Des enquêtes de terrain ont été menées dans sept pays d'Afrique. Il s'agit, par ordre alphabétique, de l'Afrique du Sud, de l'Angola (avec le soutien du MAE), du Bénin, du Cameroun, de l'Éthiopie (avec l'aide de la GTZ), du Maroc et du Sénégal.

L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE ?

L'étude cherche à élucider précisément **la manière dont la population active du secteur informel acquiert les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice de ses activités**. Quel est le rôle joué par les dispositifs de formation formels et non formels en place par rapport à la professionnalisation de ces travailleurs ? Elle s'intéresse également à la capacité des acteurs de l'économie informelle à mettre en œuvre des expériences innovantes de formation sus-

ceptibles de stimuler les activités des micro- et petites entreprises.

La finalité globale de l'étude consiste à s'appuyer sur l'ensemble des analyses effectuées et des résultats collectés pour répondre à la question suivante : **comment réorienter les moyens stratégiques, opérationnels et financiers mis en œuvre dans les pays en développement afin de ne pas négliger les politiques d'investissement dans la qualification et la formation des jeunes en insertion comme des adultes au travail dans le secteur informel ?** Le secteur informel représente au minimum 75 % des emplois, 80 % des créations d'emploi et environ 50 % de la richesse nationale.

LES QUESTIONNEMENTS DE DÉPART

L'étude a identifié dans un premier temps quatre grands paramètres d'analyse du positionnement des acteurs du secteur

informel par rapport aux niveaux de formation atteints et aux types de connaissances et compétences acquises. Ces paramètres ont servi de guide d'entretien lors des enquêtes terrain réalisées dans les sept pays concernés.

- Les systèmes de formation en place répondent-ils aux besoins de qualification et de formation du secteur informel ?
- Quels sont les modes d'acquisition des connaissances et des compétences en secteur informel ?
- Comment les expériences innovantes de formation en cours permettent-elles de stimuler l'économie informelle ?
- Comment structurer l'offre de formation en fonction de la demande du secteur informel ?

CONCLUSIONS DES ENQUÊTES DE TERRAIN : LES TROIS GRANDS RÔLES DU SECTEUR INFORMEL

Le rôle incontournable du secteur informel comme lieu d'insertion et de professionnalisation

Le secteur informel ne joue pas seulement un rôle économique et social prépondérant dans les pays étudiés, il est également un lieu majeur de professionnalisation de ses membres. En effet il reste encore aujourd'hui le seul lieu d'acquisition de leur métier pour la très grande majorité des travailleurs domestiques, des auto-employés et des responsables des micro- et petites entreprises.

La professionnalisation est devenue un enjeu stratégique majeur ; de plus en plus d'acteurs publics et privés, nationaux et internationaux, interviennent dans le secteur en tant que promoteurs de projets et de programmes de formation et de qualification. Leur conviction, qui rejoint les hypothèses de départ de l'étude, est que l'accroissement des compétences des jeunes et des adultes occupés dans les micro-unités de production et de services est un moyen efficace pour leur permettre de mieux gagner leur vie.

L'objectif est que cet accroissement des compétences aboutisse à une élévation du niveau de performance de l'ensemble du secteur et lui permette ainsi de passer d'une activité de survie et de précarité à une véritable dynamique de développement d'emplois et de richesses. L'analyse comparative des pratiques de formation des actifs du secteur informel dans les différents pays permet de faire quatre grands constats :

- **le secteur informel est d'abord son propre prestataire de formation** ; la très grande majorité de celles et ceux qui y travaillent y acquièrent leurs compétences par l'auto-formation, en famille, par l'apprentissage sur le tas et par l'apprentissage de type traditionnel ;
- le secteur développe par lui-même de **nombreuses initiatives pour faire évoluer l'apprentissage traditionnel vers des formations de type dual** (qui augmentent les chances d'insertion dans l'emploi) ;
- **les initiatives de restructuration de l'apprentissage traditionnel, ainsi que le développement de parcours de formation en alternance, sont en train de devenir les moteurs des réformes des systèmes de formation** en cours dans plusieurs pays ;
- **chaque pays met en œuvre des dispositifs spécifiques adaptés aux besoins des publics considérés comme prioritaires** (jeunes déscolarisés, publics fragiles, artisans en peine d'accès aux marchés, micro-entrepreneurs confrontés à la mondialisation).

Tous ces constats mettent en évidence que la formation professionnelle en secteur informel évolue partout vers des modes d'insertion et de professionnalisation à la fois plus structurés et plus efficaces.

Le rôle croissant du secteur informel comme lieu de création d'activités et d'entreprises

Les différentes actions de formation mises en œuvre dans le secteur informel, en vue d'insérer ceux qui cherchent à y entrer et de professionnaliser ceux qui y travaillent déjà, ont pour finalité première et essentielle de permettre à ceux qui les suivent d'obtenir des revenus ou d'améliorer les revenus existants. Il est **très difficile de saisir le rôle que peut**

jouer la formation pour les travailleurs si l'on n'établit pas ce lien quasi ombilical entre l'acquisition de nouvelles compétences et l'effet qui en est attendu : mieux gagner sa vie.

Seule une bonne compréhension de ce lien permet de saisir pourquoi, dans les différents pays, **la formation à l'autonomie, à l'esprit d'entreprise, à la création et à la gestion d'activité occupe une place de plus en plus prépondérante** dans les systèmes scolaires comme dans les dispositifs d'insertion et de professionnalisation. L'offre de travail étant largement insuffisante par rapport à la demande, il vaut mieux savoir créer sa propre activité que d'attendre une opportunité d'occupation.

L'enquête terrain a permis de déceler un peu partout des expériences significatives pour donner aux actifs du secteur informel cette capacité à s'éduquer et se former pour gagner leur vie. Certains pays ont fait le choix **d'introduire la formation à l'esprit d'entreprise dès l'école**. Tous les pays développent des **formations qui ont pour objet d'aider les promoteurs de microactivités**, au minimum à générer les moyens de leur subsistance, au mieux à entrer dans une spirale vertueuse de bonne gestion et d'investissement dans une activité durable.

L'analyse des actions de formation montre que celles-ci ont le maximum de chances d'être efficaces quand elles s'insèrent dans un processus global d'accompagnement. Les dispositifs d'appui à la mise en pratique de la formation, l'inscription de la compétence individuelle dans un projet collectif ainsi que les systèmes d'aide, notamment financière, contribuent à assurer le passage effectif de la formation à la création d'activité et à l'emploi. **Il n'y a pas d'efficacité de la formation sans suivi et évaluation de son impact. Il n'y a pas d'efficacité de la formation sans soutien direct à la création d'activités.**

Le rôle stratégique de la formation professionnelle comme lieu de dynamisation du secteur informel

La comparaison entre les situations des pays étudiés a permis de dégager dix grands facteurs ou lignes d'action per-

mettant de donner à la formation professionnelle en secteur informel les moyens d'accroître les compétences des actifs de ce secteur, tout en intervenant de manière positive sur leurs conditions de travail et sur le niveau de rentabilité de leurs activités.

- **Mettre en place des dispositifs de pré-professionnalisation pour éviter le gâchis social et scolaire**

Beaucoup d'enfants quittent l'école à 10 ou 12 ans et n'ont pas la capacité d'accéder à l'apprentissage avant 14 ans. Parmi eux, trop perdent, dans la rue ou par le travail précoce, les quelques acquis scolaires gagnés au cours de leur scolarité et de là les possibilités d'ouverture sur une diversité de domaines professionnels.

- **Reconnaître le secteur comme un lieu à part entière de professionnalisation**

Un grand nombre de moyens de professionnalisation sont ignorés ou sous-valorisés et donc non reconnus et validés : acquisition de compétences en famille, par la formation sur le tas, par l'observation et l'imitation et par l'apprentissage traditionnel dans les pays où il est fortement développé. Ils forment jusqu'à 90 % des professionnels d'un pays. Les pays en développement doivent maintenant apprécier la part réelle du secteur informel dans la formation des jeunes et des adultes et dans leur insertion sur le marché du travail, et reconnaître les acquis des personnes formées par ce biais.

- **Valoriser le rôle structurant des organisations professionnelles dans la définition de la demande de formation**

Face à des politiques nationales qui ont tendance à mettre en œuvre une offre de formation exclusivement ciblée sur les entreprises formelles, les organisations professionnelles constituent dans l'immense majorité des cas la seule chance de faire entendre les besoins de professionnalisation du secteur informel et de les inscrire effectivement dans les réformes en cours. Ces organisations professionnelles doivent donc être soutenues si l'on veut que ces réformes prennent enfin en compte la demande de formation et de qualification de l'ensemble des acteurs économiques.

- **Donner une place aux jeunes dans le débat sur l'insertion et la création d'activités**

Les sociétés dominées par l'économie informelle sont incapables d'intégrer les jeunes dans des emplois décents et adaptés à leurs niveaux d'éducation et de formation. Elles sont par conséquent des sociétés d'exclusion de la génération montante. Un certain nombre d'actions de structuration de la jeunesse africaine, si elles sont encore trop récentes pour être évaluées, ont le mérite d'aider les jeunes à devenir des acteurs à part entière dans la vie économique, professionnelle et citoyenne de leur pays.

- **Structurer en douceur les pratiques de l'apprentissage traditionnel**

Les études pays montrent que les modes traditionnels de formation des jeunes dans les ateliers constituent le point de départ d'une mutation lente, mais profonde, de l'apprentissage artisanal vers des dispositifs alternés de type dual. Les expériences de structuration et d'amélioration progressive des pratiques d'apprentissage, intégrant l'ensemble des partenaires concernés, apparaissent comme la meilleure voie pour aider les jeunes à dynamiser leur propre parcours professionnel.

- **Donner les moyens pour passer de la formation à l'insertion et à la création d'activités**

La formation n'est pas une finalité en soi mais doit aboutir à une insertion effective des jeunes et adultes formés dans un emploi ou une activité appropriés. Ce qui implique la mise en place des moyens pédagogiques, matériels et financiers susceptibles de créer une passerelle effective de la formation vers l'insertion effective dans le monde du travail : soutiens à la mise en œuvre des compétences acquises, aides à l'installation dans l'activité ou dotations en moyens financiers.

- **Former les adultes en même temps que les jeunes**

Les efforts de formation entrepris actuellement dans l'économie informelle portent en priorité sur les jeunes. Ce constat n'enlève rien à la légitimité de

la demande d'actions de formation continue pour les adultes. Les actions de formation continue mises en œuvre dans les différents pays demeurent pour le moment réservées à des publics restreints ou privilégiés. Or il est impossible de séparer l'amélioration de la formation des jeunes de l'action, souvent conjointe, d'alphabetisation et de qualification des artisans, employés et micro-entrepreneurs du secteur informel.

- **Soutenir l'efficacité de la formation par la mise en place d'outils de financement appropriés et pérennes**

Les moyens budgétaires attribués à ceux qui fréquentent les dispositifs formels de formation et à ceux qui passent par l'apprentissage traditionnel et les autres voies informelles de professionnalisation sont très inégalitaires. Cette disproportion est contraire à l'exigence d'équité et au principe d'efficacité économique et sociale. La formation en secteur informel ne peut devenir efficace et structurée que si les pouvoirs publics reconsidèrent, au regard du rôle primordial de la micro- et petite activité en matière de création de richesses et d'emplois, les répartitions de leurs affectations budgétaires et seulement si les actions de formation font l'objet de mécanismes de collecte et d'allocation de ressources appropriés aux finalités et besoins du secteur informel.

- **Transformer les actifs du secteur informel en acteurs de leur propre formation et qualification**

Dans l'ensemble des pays étudiés, des modes de formation ont été mis en place sur le principe du tutorat et du suivi des formés par des actifs du secteur informel. Ces expériences prouvent que les acteurs du secteur informel sont à même de prendre en main leur propre devenir, à condition qu'ils aient l'appui nécessaire pour investir efficacement dans le développement de leurs compétences, dans les activités et métiers porteurs de l'économie du pays. La formation permet d'autant plus facilement de passer de l'acquisition des compétences à la création d'activités qu'elle est médiatisée par des pairs qui acceptent de partager leur expérience et d'appuyer ceux avec qui ils ont mutualisé leurs savoirs et savoir-faire.

● **Élever dans tous les cas le niveau éducatif des actifs du secteur**

Le secteur informel est de loin le premier employeur des jeunes et des adultes pas ou peu éduqués. Par ailleurs, plus le nombre d'années de scolarité des auto-

employés et entrepreneurs est élevé, plus les résultats de leurs activités sont positifs et leur permettent de gagner correctement leur vie. Le lien de proximité entre déscolarisation et insertion en secteur informel et celui de cause à effet entre ni-

veau d'éducation et niveau de profitabilité plaident donc pour un renforcement de l'éducation pour tous dans les pays en développement. Elle est le socle sur lequel tout l'édifice ultérieur d'insertion dans le marché du travail se construit. ■

ZOOM SUR : LE SÉNÉGAL

Un potentiel de formation continue en attente de moyens

Des formations au service de la professionnalisation du secteur informel

L'enquête terrain au Sénégal a permis d'identifier plusieurs actions ciblées sur le renforcement des capacités des acteurs à augmenter leur qualification professionnelle en fonction des exigences du marché. Elle a également montré l'importance grandissante que prennent les formations à la gestion et à l'entrepreneuriat en vue d'aider les travailleurs autonomes et les responsables de micro et petites entreprises à mieux structurer et développer leurs activités.

Une formation au service du développement de l'artisanat féminin

La Chambre des métiers de Dakar, en partenariat avec la Chambre des métiers de Coblenz, a mis en place un projet de développement de l'artisanat féminin. 900 femmes ont ainsi été formées entre 2000 et 2005 dans le domaine de la teinture, de la savonnerie, de la fabrication de poupées, de la couture et de la transformation de céréales locales. Le financement du projet a été majoritairement supporté par la Chambre des métiers allemande. Pour chaque module, la contribution individuelle s'élevait à 4 000 FCFA (soit 6 euros). Ce montant a néanmoins été ramené à 2 000 FCFA (3 euros) au bout de deux ans en raison de la difficulté de certaines participantes à verser la somme initialement prévue. Au terme de la formation, les participantes ont été encouragées à s'inscrire au registre des métiers. Cette inscription leur permet notamment d'avoir accès aux crédits accordés par la BAOD (Banque ouest-africaine de développement) aux artisans.

La formation à la normalisation des électriciens de Dakar

Un regroupement de 300 électriciens de Dakar a demandé à pouvoir bénéficier d'une formation leur permettant de se mettre à niveau sur les normes de la profession. La formation sollicitée comprenait six modules de formation, leur permettant d'être formés sur 19 points de conformité. La requête a été soumise au FONDEF avec l'appui de la Chambre des métiers. Celui-ci a accepté, après avoir synthétisé la formation en deux modules, de supporter le coût de la formation à raison de

75 % du montant total (estimé à 16 millions de FCFA soit près de 25 000 euros). Les 25 % restant étaient à la charge des artisans. En raison de l'importance de la quote part, du manque de ressources des bénéficiaires comme de la Chambre des métiers, une demande de financement a été introduite auprès de l'ONFP. Un accord de principe a été obtenu. Le dossier de requête est en attente de validation finale.

La formation des femmes à la gestion d'entreprise (GERME)

La direction de l'Entrepreneuriat féminin a élaboré un programme national de renforcement des capacités managériales de la femme à travers le programme de formation GERME. Elle a bénéficié de l'appui de la Société financière internationale (SFI), pour la mise en œuvre de la phase pilote pour la formation et le suivi de 80 femmes de cette région. Les formations se sont déroulées sur une période de dix jours, à Oussouye, Bignona et Ziguinchor. La première étape du processus, consistant en une analyse des besoins, a été suivie d'une phase de formation, permettant le renforcement des capacités des femmes dans sept modules (entreprise et famille, marketing, approvisionnement, gestion des stocks, calcul des coûts, comptabilité, et planification financière), et de leur esprit d'entreprise au travers de quatre modules du jeu d'entreprise. Les bénéficiaires ont élaboré pour chaque module de formation un plan d'action, chacun d'entre eux étant évalué au cours de la phase de suivi du processus.

Cette dernière étape a pris la forme de deux suivis, respectivement deux mois et six mois après la formation. Un troisième suivi était prévu environ dix mois après la formation. La phase de suivi a donné lieu à des actions de renforcement selon les besoins du bénéficiaire, jugés au travers d'une évaluation et de l'élaboration de la carte de performance de l'entreprise. L'entrepreneur a ainsi pu bénéficier d'un appui adapté.

Source : Extrait de Walther R., *La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Sénégal*, Document de travail n° 21, AFD, juillet 2006, p. 30-32.

Pour en savoir plus

Qu'est-ce que le GEFOP ?

Le réseau GEFOP, ou Groupe des experts en formation professionnelle, rassemble une trentaine de spécialistes, issus des continents européen, africain et asiatique et des grandes organisations internationales actives dans le domaine (OCDE, UNESCO, OIT, Commission européenne, etc.) ainsi que des représentants des partenaires sociaux. Les experts sont membres du GEFOP à titre individuel.

Le réseau se réunit tous les six mois pour faire le point sur l'évolution des stratégies, dispositifs et interventions de formation professionnelle mis en œuvre, notamment dans les

pays en développement, et pour approfondir des thèmes de réflexion et d'action tels que la formation en secteur informel, le financement de la formation, l'évaluation des impacts de l'accroissement des connaissances et compétences sur l'activité économique ou le marché du travail ainsi que les modalités de reconnaissance et de certification des capacités et situations professionnelles des personnes actives.

Pour plus de renseignements, voir : www.gefop.org.

Source : Extrait de Walther R., *La formation professionnelle en secteur informel*, p. 19.

Les enquêtes terrain menées dans le cadre de l'étude sur la formation professionnelle en secteur informel ont donné lieu à des rapports pays qui sont tous publiés en français et en anglais. Ces rapports peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'AFD (www.afd.fr, sous les rubriques « Publications » puis « Documents de travail ») :

- > Document de travail n° 15 : La formation professionnelle en secteur informel (Note de problématique).
- > Document de travail n° 16 : La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Maroc.
- > Document de travail n° 17 : La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Cameroun.

- > Document de travail n° 19 : La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Bénin.
- > Document de travail n° 21 : La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Sénégal.
- > Document de travail n° 30 : La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain en Afrique du Sud.
- > Document de travail n° 34 : La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain en Éthiopie.
- > Document de travail n° 35 : La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain en Angola.